

## **Compte rendu de la conférence des Maires**

**Lundi 3 Avril 2023 à Fleurance**

Etaients présents : Claude CHAPUT, Marylin VIDAL, Guy MANTOVANI, Isabelle RAFEL, Alain DUFFOUR, Gisèle GIMAT, Jacqueline LOUSSIGNIAN, Jean-Jacques SAGANSAN, Didier CARTIER, Christophe VICEDO, Maryse CLAVERIE, Martine ROQUIGNY, Jean-Luc BOAS, Xavier BALLENGHIEN, Claude PERIN, Patrick BELARD, Luc SEGARRA, Fabien ESCALAS, Pascale TERRASSON, Patrice SUAREZ, Christiane PIETERS, Annie DELAYE, David TAUPIAC, Patrick BET, Alain BERTHET, Jacques ALFENORE, Eric BALDUCCI, Hélène ROZIS LE BRETON, Claude POLES, Arnaud WADEL, Isabelle DUBORD, Alain SCUDELLARO, René CARPENTIER, Robert LAFFOURCADE, Gérard ARIES, Evelyne SANCERRY, Pierre LACOMME, Ronny GUARDIA MAZZOLENI

Partenaires présents : Véronique MOREAU (sous-préfète de Condom), Christophe POUYSEGU (Agent Etat), Antoine SANTIN, Clément DE LAVALETTE (collaborateur Député), Alain LAFFARGUE (Presse), Jean-Louis PEREIRA (Directeur du CDTL), Cécile LUCAS, Sandie COLLEU, Francis CHABROL et Stéphane ROBERT (membres du conseil de développement)

Agents PETR présents : Aurélie BEGOU, Emma MENARD, Barbara MASSIOT, Charlotte CHAMPOISEAU, Laurent GUILLAUME, Julie FLEURIAULT, Christelle AUBIAN, Aurore DUCOURNEAU.

- ORDRE DU JOUR : Une conférence de Rob HOPKINS à l'attention des élus présents
  - Une présentation du Bilan 2022 et perspectives 2023 du PETR, ponctuées par deux tables rondes
    - 1<sup>ère</sup> : Culture, transition écologique, mobilité et marketing
    - 2<sup>ème</sup> : Contractualisation, fonds européens, économie et codev
  - Un temps de convivialité autour d'un apéro de pays

### ACCUEIL DU PRESIDENT

Le Président du PETR Ronny GUARDIA MAZZOLENI a pris la parole pour accueillir les participants à la conférence des Maires pour l'année 2023, dont la dernière a eu lieu en 2021.

Il a introduit le déroulé de la conférence des Maires avec en introduction une conférence de ROB HOPKINS, initiateur du mouvement international des Villes en transition, enseignant et auteur britannique.

Il insiste sur l'importance de notre résilience face au défi climatique, qui dépend de notre capacité à agir concrètement grâce à une volonté collective et surtout politique. Le Président rappelle que le Pays Portes de Gascogne est un parfait exemple d'un territoire innovant, terre de toutes les transitions (écologique, culturelle...). Le 6<sup>ème</sup> rapport du GIEC publié le 20 Mars dernier fait écho à la tenue de cette conférence de Rob Hopkins. Il remercie la présence de la

traductrice, Rachel xxxx, de l'équipe du magazine Sans Transition qui gère la tournée de Rob HOPKINS et Françoise Vernet d'Acte sud pour l'animation de cette après-midi.

Après la tenue de la Conférence de ROB HOPKINS et d'un temps d'échanges avec les élus, le Président introduit officiellement le début de la conférence des Maires. Il remercie de la présence des deux parlementaires Gersois (Alain DUFFOUR et David TAUPIAC).

Le Président rappelle la définition et le rôle du Pays Portes de Gascogne. C'est un établissement public qui a pour vocation de constituer un espace de coopération mis à disposition des territoires (70 000hab, 160 communes et 5 EPCI).

Ces actions sont portées en cohérence avec le projet de territoire. Les grandes lignes du projet de territoire ont été validées lors de la dernière conférence des Maires et s'appliquent sur la période 2021-2041.

Les enjeux sont la transition, l'attractivité et la cohésion. Les leviers sont la culture, la gouvernance, l'innovation, l'expérimentation et la coopération. La valeur socle est la durabilité. La mise en œuvre des projets, portés ou accompagnés par le pays Portes de Gascogne contribue à l'attractivité du territoire, primordiale pour développer le territoire

Il y a eu la mise en place de 5 commissions (Culture, Environnement, Economie, Mobilité et Tourisme et Contractualisation). Chaque commission intègre deux membres proposés par les 5 EPCI et 5 membres du conseil de développement. La mise en place de ces commissions contribue à l'émergence d'un travail concerté entre les élus et membres du conseil de développement.

## **BILAN 2022 ET PERSPECTIVES 2023**

### 1/ Projet culturel de Territoire

Aurélie BEGOU et Emma MENARD présentent successivement les actions portées par le Pays sur la thématique culturelle pour l'année 2022.

Il y a eu la finalisation du projet culturel de territoire 2021-2027. La culture devient le 4ème levier de développement de la stratégie du Pays Portes de Gascogne. Dans le cadre d'une convention en cours de signature avec la Drac Occitanie et l'Education nationale, des médiations culturelles ont été organisées sur les sites des itinéraires artistiques par Emma MENARD, nouvelle chargée de mission éducation Artistiques et culturelles. Dans le cadre du contrat de réciprocité avec la métropole de Toulouse, le Pays a accueilli l'opéra "Figaro Bus" dans le cadre d'une tournée du théâtre du Capitole.

Une 19<sup>ème</sup> œuvre des itinéraires artistiques a été réalisée à Sempesserre, intégrée dans le projet mondial des Murs d'Audubon<sup>1</sup>. Dans le cadre du projet Leader « Fenêtre sur le Paysage », un nichoir à chant a été sur la commune de Castet Arrouy.

Pour les perspectives 2023, il est prévu les actions suivantes.

La convention CGEAC avec la DRAC Occitanie et l'Education Nationale sera signée. Un appel à projet Adage sera lancé pour les écoles du 1<sup>er</sup> degré sur la thématique de « l'art au service du vivant ».

Les rencontres numériques seront relancées avec des ateliers numériques art et environnement en Gascogne Toulousaine en lien avec la MJC intercommunale. Des ateliers de fabrication d'objets seront organisés afin de réfléchir à la préservation de la biodiversité avec le CPIE.

La sortie de l'ouvrage Art et Environnement s'accompagnera d'évènements autour de cette thématique.

La 20<sup>ème</sup> œuvre de l'itinéraire artistique « L'arbre Collégial » à la Romieu a été achevée et sera inaugurée mi-avril 2023. Elle s'insère dans le projet de coopération "Fenêtre sur le Paysage" visant à valoriser les chemins de Saint-Jacques de Compostelle, et plus particulièrement le GR65. Si des communes situées sur le GR 65 souhaitent s'investir sur ce projet, une 2<sup>ème</sup> phase de programmation va avoir lieu, il sera alors possible d'y participer.

La 21<sup>ème</sup> œuvre « Jardin deu Houtanèr » à Lectoure est en cours de réalisation.

Une réunion publique prévue le 30/03/23 à Pouy Roquelaure permettra d'échanger avec les élu.e.s et les habitant.e.s sur l'opportunité d'accueillir une œuvre dans le cadre des Itinéraires Artistiques.

## 2/ Transition écologique et énergétique

Ensuite, Charlotte CHAMPOISEAU présente la mission de la Transition écologique entre bilan 2022 et perspectives 2023.

Il y a le « Projet Retiens la Nuit » qui a pour but la prévention, la réduction et la limitation des nuisances lumineuses sur le territoire du PETR.

Un événement de Sensibilisation autour de la thématique de l'agriculture, co-organisé avec le conseil de Développement, a eu lieu autour d'une table ronde avec Marc Dufumier. Le débat portait sur : Quelle agriculture pour demain et comment se nourrir autrement ?

---

<sup>1</sup> Initié à Harlem, aux États-Unis, le *Audubon Mural Project* est un projet d'art dans l'espace public consistant à peindre, sur les murs de la ville, des fresques représentant des oiseaux menacés par le changement climatique.

Une évaluation à mi-parcours des PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) signés en 2018, est en cours.

Il y a eu le lancement du Contrat d'Objectif Territorial (COT) signé avec l'ADEME en octobre 2021 volet Climat-Air-Energie Territorial. Les objectifs de ce contrat sont de donner des moyens supplémentaires au territoire pour aller plus loin dans la mise en œuvre des PCAET et d'accélérer l'engagement des collectivités dans la transition écologique.

En 2023, il est prévu la poursuite et la réalisation des plans d'actions dans le cadre des PCAET. Pour la mise en application du COT, les audits seront achevés et des plans d'actions seront proposés avec les 5 EPCI et partenaires. Une évaluation du programme Retiens la Nuit est prévue fin avril. Un groupe de travail regroupant les élus intéressés pour avancer dans la démarche va être lancé à cette occasion.

D'autres conférences débats seront programmées sur le thème de la transition écologique, en co-organisation avec le conseil de développement.

### 3/ Mobilités

Le bilan de l'action portée sur la mobilité est présentée par le chargé de mission, Laurent GUILLAUME. Le bilan 2022 porte sur la consolidation du dispositif vélos de pays (12 points de location avec 3 nouveaux à Lectoure, Fleurance et Simorre). Il y a eu une revente de 44 anciens VAE aux prestataires touristiques du territoire. Des investissements ont été effectués afin de renouveler la flotte de vélos à assistance électrique datant de 2017. Un travail de consolidation et valorisation des 35 parcours cyclables a été fait en lien avec les OT du territoire.

Un travail sur l'itinérance culturelle a été amorcé (4 dont 2 en réflexion parcours cyclables connectés avec les itinéraires artistiques...). Un Schéma Directeur Cyclable et méthodologie des aménagements sur un itinéraire-test a été finalisé. Il est en cours de restitution sur les 5 EPCI. L'objectif était d'accompagner l'émergence de comités d'itinéraires en fonction des priorisations des EPCI.

En 2023, il est prévu de pérenniser le dispositif vélos de pays avec l'optimisation du service de location et le suivi des parcours cyclables. La restitution finale du Schéma Directeur Cyclable aux EPCI permettra l'accompagnement à la création d'itinéraires cyclables et aux programmes d'aide pour l'installation d'équipements de vélo.

Des pistes de réflexion seront à envisager via le travail fait en commission sur le déploiement possible d'autostop organisé et d'un système de covoiturage, sur l'ensemble du PETR.

### 4/ Marketing Territorial

La présentation du bilan et perspective de la mission marketing territorial est assurée par la chargée de mission en charge de la thématique, Christelle AUBIAN.

Le poste de marketing territorial vient en soutien de l'ensemble des projets du Pays Portes de Gascogne et dans leur mise en valeur et promotion. En 2022, le marketing territorial a

communiqué sur les actions du Pays via la presse, les réseaux sociaux, la mise à jour du site internet. Une infolettre trimestrielle est également envoyée à l'ensemble de notre liste de diffusion comptant plus de 1000 personnes.

Il y a eu le développement d'un outil numérique de promotion de l'itinérance douce et culturelle par deux moyens :

\*la promotion des parcours Itinéraires Artistiques reliant les œuvres entre-elles

\*Un outil de création de parcours grâce à une carte interactive sur laquelle est inscrit un réseau de points aux intersections de routes afin de créer son propre parcours vélo.

Ce travail a été réalisé en collaboration avec le CDT du Gers et les offices de tourisme du territoire.

Les Perspectives 2023 pour le marketing territorial continueront à valoriser les actions portées par le Pays.

Dans le cadre des Itinéraires Artistiques, il y aura le développement du réseau des prestataires touristiques et l'appui à l'implantation d'aires d'étapes. Une autre action portera sur l'inscription des parcours Itinéraires Artistiques dans le PDESI permettant de valoriser nos parcours au niveau départemental dans le cadre des sports de plein air et de nature.

L'année 2023 sera l'occasion du lancement de l'outil digital de création et de promotion de l'itinérance culturelle.

Dans le cadre du projet « Retiens la Nuit », il est prévu le déploiement du label ville et village étoilé dans une perspective touristique.

#### 5/ Table Ronde sur les 4 thématiques

Les membres présents autour de la table ronde sont : Ronny Guardia Mazzoleni, Président du PETR ; Gérard Ariès, Président de la commission environnement ; José-Louis Pereira, Président du CDTL ; Hélène Mathon, Présidente de l'association « la langue écarlate » ; Francis Chabrol, membre du conseil de développement du Pays Portes de Gascogne.

- « *Comment les projets culturels peuvent-ils contribuer aux transitions écologiques et sociétales ?* »

Francis Chabrol répond à la question posée, au titre de son expérience d'ancien élu, ancien maire de Saint-Elix, commune accueillante d'une des 1ères œuvres du circuit Art et Environnement et aujourd'hui membre du Conseil de Développement.

Le circuit Art et Environnement a débuté sur une idée du conseil de développement au début des années 2010, plutôt sur un projet de tourisme culturel.

L'émergence d'une politique liée à l'environnement sur le Pays a permis de pousser plus loin la réflexion, et d'un projet land'art on est passé à un projet Art et Environnement. Les artistes

traitent de questions environnementales dans leurs œuvres. L'exemple de Kazé, en hommage aux arbres centenaires dont certains ont été détruits lors de la tempête Klaus. C'est une manière de prendre le temps de réfléchir à la place de l'arbre aux conséquences du changement climatique et de son impact sur notre environnement proche.

Les habitants ont travaillé aux côtés de l'artiste à la réalisation de l'œuvre. Kazé a une signification particulière pour les habitants qui ont participé à sa conception.

Hélène Mathon, artiste et p directrice artistique de l'association la langue écarlate (LLE) témoigne de son expérience d'artiste pour expliquer l'importance et le rôle du monde culturel dans le traitement de la question écologique, dans son regard singulier et dans la sensibilisation qu'il peut mener. L'action menée par la cie LLE en est la parfaite illustration.

- *« En quoi le pays est un outil voire un espace de coopération qui permet de faire avancer, de mettre en œuvre le projet de territoire ? »*

Ronny Guardia Mazzoleni présente le rôle du PETR dans la coopération pour faire évoluer le projet de territoire via ces actions. Les vélos de pays et les itinéraires artistiques est le parfait exemple d'un projet coconstruit avec les offices du tourisme et les acteurs du cyclo-tourisme pour conjuguer culture et mobilité. Une flotte de 74 VAE est mise en service par une location mutualisée, pratique facilitée par la création et fiabilisation des parcours cyclables. Le Schéma directeur cyclable est un outil de coopération avec les différents partenaires (OT/PETR/CODEP FFV/CDT) et de planification avec des enjeux inter-EPCI.

Gérard Ariès présente le rôle joué par les Plans Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Les PCAET, mis en place de manière collaborative, sont un outil de coopération territoriale.

Dans ce cadre, le PETR a été un espace de coopération en permettant de :

- Fédérer les acteurs locaux (élus, entreprises, associations, habitants) pour travailler ensemble à la mise en place d'actions concrètes qui vont dans le sens du projet de territoire
- Mettre en place ou coordonner des actions mutualisées qui servent plusieurs axes du projet de territoire et allient mobilité, culture, tout en faisant passer des messages environnementaux tels que :
  - Itinéraires artistiques
  - Vélos de pays
  - Médiation culturelle à messages environnementaux
  - Educ tour pour aller s'inspirer de bonnes pratiques à l'extérieur du territoire
  - Retiens la nuit (programme de diminution de la pollution lumineuse)
- Mettre en commun les moyens, les compétences et les ressources des différentes collectivités

- Réaliser des économies d'échelle grâce à la mutualisation des ressources financières, matérielles et humaines, par exemple en mutualisant l'évaluation à mi-parcours de nos plans climats, ou la mise en place de la démarche économie circulaire
- Avancer en cohérence avec le projet de territoire et les objectifs fixés par les élus, les citoyens et les partenaires.

José-Louis Pereira évoque l'importance du marketing territorial dans l'attractivité touristique. Il vient en soutien et permet de mettre en avant le projet itinéraire artistiques/vélos de pays avec un développement touristique. Les actions du PETR s'inscrivent dans la stratégie du CDTL (slowtourisme, mobilité). Il sert à mettre en coopération l'ensemble des acteurs du territoire autour d'un projet commun à l'échelle du Pays. Ici, on parle du projet des Itinéraires artistiques mais ce travail peut s'effectuer sur d'autres projets.

## 6/ Contractualisation

Aurore Ducourneau, directrice, en charge des politiques contractuelles présente les contrats du Contrat de Ruralité de Relance et de Transition Ecologique (CRRTE) et du Contrat territorial d'objectif (CTO). Le CRRTE répond à une triple ambition (Transition écologique, Développement économique durable et Cohésion territoriale). En 2022, 84 projets ont été intégrés au CRRTE, ce qui représente 28 883 992€ d'investissement et 9 356 305,40€ d'aides de l'Etat.

Le CTO quant à lui s'inscrit à travers le PACTE VERT autour de trois enjeux :

- Promouvoir un nouveau modèle de développement
- Réussir collectivement un rééquilibrage territorial
- Favoriser l'adaptation et la résilience du territoire au changement climatique.

Le Contrat a été validé et signé en 2022. Etant donné que les nouveaux dispositifs financiers de la Région Occitanie ont été votés fin 2022, les projets déposés en 2022 seront étudiés en 2023.

Pour 2023, il est prévu la mise en œuvre d'une maquette unique pour les deux contrats (CRRTE et CTO) dans le cadre de la gouvernance 2023-2028. Cette maquette permettra une meilleure lisibilité des dispositifs et le moyen d'optimiser le financement des projets.

Une action de présentation des dispositifs de contractualisation auprès des EPCI est prévue au 3ème trimestre. Elle prendra la forme d'une réunion d'information par EPCI à destination des élus à l'appui d'un Vade-mecum de la contractualisation pour le territoire du PETR.

## 7/ Les fonds européens

Le volet Fonds Européens est présenté par Julie FLEURIAULT et Christelle AUBIAN.

**Le programme LEADER : un programme européen pour accompagner l'innovation et l'expérimentation en milieu rural.**

Sur la période 2014/2022, c'est une centaine de projets qui a pu bénéficier de 3,4M€ d'aides Leader sur le territoire.

Le territoire s'est fortement mobilisé sur la candidature à l'appel à projets Leader pour le futur programme 2023/2027.

Une enveloppe d'1 710 000€ devrait être attribuée au territoire pour accompagner les projets publics et privés innovants et participant au projet de territoire.

Le groupe d'Action Locale (instance de mise en œuvre et de décision du programme Leader, composée d'élus et de privés) est en cours de renouvellement.

Les premiers projets pourront être étudiés à partir de septembre 2023.

Le programme Leader, contrairement aux autres fonds européens, a vocation à financer les petits projets de vos collectivités.

### **Le FEDER : un nouveau programme européen pour accompagner les investissements plus importants des communes.**

Le Pays est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt pour l'Approche Territoriale Intégrée (ATI) FEDER lancé par la Région Occitanie en 2022.

Le FEDER est un fonds structurel Européen qui abonde habituellement les territoires les plus urbanisés.

Le Pays a candidaté sur la base de son projet de territoire et va ainsi permettre aux acteurs du territoire de bénéficier de financements européens, en complémentarité avec le programme Leader, pour les projets suivants :

- Infrastructures de services de proximité et d'équipements culturels de proximité
- Maisons de santé et équipements sanitaires et sociaux de proximité
- Equipements touristiques et patrimoniaux
- Hébergements d'urgences et accueils de transition
- Infrastructures de liaisons cyclables
- Centres de formation

Le Lancement officiel est prévu en juin à travers un comité de pilotage.

### 8/ Economie circulaire et territoire d'industrie

Le volet économie est présenté par Charlotte Champeau, chargée de mission Territoire d'industrie et Barbara Massiot, chargée de mission économie circulaire.

Le Pays Portes de Gascogne fait partie du dispositif « Territoire d'industrie ». A ce titre, il est parmi les 9 territoires lauréats de l'Appel à Manifestation d'intérêt "Rebond Industriel" de France 2030.

Pour 2023, un accompagnement de projets économiques structurants continuera à s'opérer par la mise en œuvre de l'AMI « Rebond industriel ».



La feuille de route de ce dispositif a pour vocation de renforcer les liens entreprises/formations/jeunes actifs, les initiatives collectives de transition énergétique et la mutualisation de services. Elle souhaite également favoriser la diversification, l'innovation des industriels de l'aéronautique et le développement agroalimentaire et cosmétique.

Depuis mars 2022, le lancement de la démarche économie circulaire a été engagé. Dès septembre 2022, une chargée de mission dédiée à l'économie circulaire (Barbara Massiot) a été recrutée. Appuyée par un bureau d'étude spécialisé sur l'économie circulaire, elle a réalisé un diagnostic sur les pratiques en économie circulaire sur le territoire avec les différents partenaires dont les EPCI, les syndicats de gestion des déchets et les chambres consulaires.

Les perspectives de la mission économie circulaire seront de mener à bien la réalisation et le lancement des plans d'actions en concertation avec les EPCI. Les actions porteront sur la question centrale de la gestion des déchets, le besoin de développer une culture Eci (aussi bien dans les collectivités, les particuliers et les entreprises), de saisir des opportunités de financements des sujets énergie et ECI et de finaliser une gouvernance cohérente et concertée pour la mise en œuvre de ce plan d'action.

## 9/ Le Conseil de Développement

La dernière présentation assurée par Cécile Lucas concerne la participation citoyenne opérée au sein des instances du Pays via le conseil de développement.

Le conseil de développement a choisi de travailler autour de 4 thématiques. Pour la thématique « Agriculture, environnement et Alimentation », des actions ont été menées autour de la sensibilisation sur l'agriculture pour répondre à la question : « quelle agriculture pour demain ? ».

Pour le volet « démocratie économique » (Comment envisager une économie au service de l'humain et du vivant ?), il y a eu une visite apprenante de l'expérience TERA dans le Lot et Garonne. Tera est un projet de développement territorial qui vise à créer un écosystème coopératif pour relocaliser à 85% la production vitale à ses habitants, abaisser son empreinte écologique à moins d'une planète, valoriser cette production en monnaie citoyenne locale, émise via un revenu d'autonomie d'un euro supérieur au seuil de pauvreté pour chacun de ses habitants. Une présentation de la monnaie locale du Gers « la plume » a été faite.

Pour la thématique « La démocratie construction », un travail de réflexion a été entrepris sur la mise en place de démarches de démocratie construction sur des projets du territoire.

Sur le volet « Santé communautaire », il y a eu un travail d'apprentissage collectif sur la notion de santé communautaire et contacts pris avec des expériences déjà existantes en France.

Le conseil de développement continuera à engager en 2023 les mêmes réflexions autour de ces groupes de travail. Il rappelle que des réunions régulières ont lieu tous les 2 mois, ouvert à tous pour collaborer ensemble au développement de notre territoire.

#### 10/ Table ronde sur les 4 thématiques

Les membres présents autour de la table ronde sont : Ronny Guardia Mazzoleni, Président du PETR ; Xavier Ballenghien, Président de la commission économie ; Véronique Moreau (sous-Préfète de Condom) ; David Taupiac, Député et conseil régional ; Francis Chabrol, membre du conseil de développement du Pays Portes de Gascogne.

- *« Comment la contractualisation peut-elle contribuer à la mise en place d'une politique publique ambitieuse en faveur de la transition écologique ? »*

Cela permet de créer un cadre de dialogue et de coopération entre les différents acteurs, ce qui peut favoriser la compréhension mutuelle et la collaboration.

David Taupiac rappelle le rôle joué par la Région Occitanie. La région Occitanie a eu une politique ambitieuse par la mise en place via le CTO de dispositifs financiers favorisant la transition écologique. Ces dispositifs sont en cohérence avec le projet de territoire du Pays.

Madame la Sous-préfète explique l'action de l'Etat dans la contractualisation via le CRRTE et le dispositif particulier du Fond vert.

Pour Xavier Ballenghien, le protocole Territoire d'Industrie a permis d'engager les parties prenantes dans une démarche autour du développement d'activités économiques structurantes. Les acteurs s'engagent à respecter des normes environnementales, à prendre des mesures concrètes en faveur de l'environnement et à rendre des comptes sur leurs actions pour le suivi des indicateurs.

Concernant l'économie circulaire, contractualiser une démarche "économie circulaire" à l'échelle du PETR favorise la collaboration entre les acteurs (epci, syndicats de gestion de déchets, ddt, consulaires, entreprises...), donne un cadre méthodologique pour mettre en place des pratiques économes en ressources, encourage la réutilisation, la réparation, la mutualisation et le recyclage, qui sont des actions en faveur de la transition écologique.

Les contrats peuvent également inclure des incitations financières pour encourager les parties prenantes à respecter leurs engagements et à atteindre les objectifs fixés. Ils permettent aussi de mesurer l'atteinte ou non des objectifs.

- *« Quelle est la plus-value du Pays dans l'accompagnement des projets du territoire ? »*

Le Président insiste sur l'action du Pays en terme d'ingénierie financière. L'ingénierie mutualisée au service de l'accompagnement des projets au plus près des territoires permet l'accès à des

dispositifs financiers spécifiques (Fonds européens, fonds vert, dispositifs des territoires de la Région, territoire d'industrie). Cette intervention concrète du PETR dans la contractualisation du CRRTE et du CTO intervient lors de 2 étapes :

- #1: directement au contact des collectivités dans l'aide à la formulation du projet et au montage de dossier : rôle de conseil dans l'optimisation des demandes de subventions.
- #2: directement en lien avec les financeurs, après le dépôt de la demande de subvention et jusqu'à la fin du projet : travail conjoint avec les financeurs au suivi de la maquette financière.

Associé par nos partenaires (Etat, Région...) dans le suivi des différents dispositifs contractuels, le Pays a un rôle incontestable dans l'articulation des dispositifs en cohérence avec les objectifs du projet de territoire. Cet accompagnement permet également au territoire de bénéficier de fonds européens à travers des appels à projet qui nécessitent une taille critique de territoire et une ingénierie dédiée.

Le PETR favorise la mise en réseau des acteurs publics et privés du territoire et l'accompagnement vers des projets à de grandes échelles avec des partenariats multiples (exemple : Retiens la Nuit, projet de coopération interterritoriale Fenêtre sur le Paysage avec des acteurs multiples à l'échelle du chemin de Saint-Jacques).

Le Pays a aussi un rôle d'impulsion et d'accompagnement sur des projets innovants et expérimentaux à travers le programme LEADER mais également la Dotation Innovation de la Région (Itinéraires Artistiques ou Vélos de Pays par exemple, accompagnement des Tiers Lieux).

Monsieur Francis Chabrol, membre du conseil de développement, explique le rôle de la participation citoyenne au sein des instances de gouvernance (GAL Leader où au moins la moitié des membres sont non élus, Commissions du pays).

En conclusion, Françoise Vernet, l'animatrice, insiste sur l'importance du Pays dans l'accompagnement de projets territoriaux, au cœur des territoires, fruit d'une coopération et concertation avec les EPCI. Le pays est l'interlocuteur pouvant permettre l'émergence et la convergence de projets en transition, pour répondre aux enjeux de demain. La transition, thème central abordé par Rob Hopkins dans la 1<sup>ère</sup> partie de la conférence et qui fera l'objet d'une conférence grand public ce soir.

## CONCLUSION

Le Président du Pays remercie l'assemblée et annonce qu'un apéro de pays, constitué de produits locaux du territoire (traiteur Monfort Mijote de Monfort...) aura lieu au club house du rugby. Il annonce le déroulé de la soirée. Il y aura dès 19h30 un salon de la transition écologique autour de plusieurs stands d'acteurs œuvrant autour de cette thématique sur le territoire.

Dès 20h00, Rob Hopkins donnera une Conférence Grand public sur le thème « accélérons la transition », plus de 300 personnes y sont attendues.